



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

SOCIETE NATIONAL D'AMEANGEMENT AGRICOLE ET DES TRAVAUX SNAAT

AAON N° :06/CPMP-SNAAT/MASA/ 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la SNAAT actualisé, approuvé par la CPMP/SNAAT et la CNCMP, paru sur le site de l'ARMP le 01 Avril 2026.
2. La Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux (SNAAT), a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « **Fourniture du petit matériel de Génie Civil** ». Les services seront fournis au fur et à mesure des bons de commande au local de la SNAAT à Nouakchott dans un délai qui sera déterminé dans le bon de commande et pour une durée d'une année.
3. La Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux (SNAAT) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **les services objet du DAO**. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commission de passation des marchés publics de la SNAAT à l'adresse suivante : Bureau de liaison de la SNAAT, sis au **Lot n°13 de l'ILOT EXT NOT MOD K, zone Tevragh Zeina, Nouakchott, Mauritanie** Tél : 22 49 4812, de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables sauf vendredi de 8h à 12h.
6. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
 - Le candidat doit prouver qu'il a réalisé au cours des 5 dernières années au, moins 1 marché de fourniture dont le montant est supérieur ou égal à **7 000 000 MRU**, justifié par une attestation de bonne exécution.
 - Le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat durant les trois (3) dernières années doit être supérieur ou égal à **7.000.000 MRU** ou son équivalent en d'autres monnaies librement convertibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- Le candidat doit avoir une capacité d'autofinancement au moins d'un montant de : **1 700 000 MRU**.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet auprès de la SNAAT contre le paiement non remboursable d'un montant de 10 000 MRU. La méthode de paiement sera le versement de ce montant dans le compte **N°215290009-27**, ouvert au nom de la SNAAT à la **CDD..**
8. Les offres devront être rédigées en langue français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le 27/08/ 2026 à 12h TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
9. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse ci-dessous **le 27/08/2026 à 12 h TU..**

Commission de Passation des Marchés Publics de la SNAAT au Bureau de liaison de la SNAAT à ILot n°13 de l'ILOT EXT NOT MOD K, zone Tevragh Zeina, Nouakchott, Mauritanie.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **80 000 MRU** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible et dont la validité est de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. La durée du contrat est d'un (01) an.
13. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)
14. L'avis et décisions relatifs au présent DAO peuvent être consultés sur le portail des marchés publics

Nouakchott le, 28/07/2026

Le Directeur Général de SNAAT

Mady Taleb

